

Objet : Transformation d'emploi – Catégorie B/ Moniteur éducateur territorial

Vu le Code Général de la Fonction publique,

Vu le décret n°2013-490 du 10 juin 2013 portant statut particulier du cadre d'emplois des moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux territoriaux,

Vu les décrets n°2022-1200 et n°2022-1201 du 31 août 2022 modifiant les dispositions indiciaires applicables aux fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

Considérant qu'un agent de la Fonction Publique Hospitalière, en cours de recrutement par voie de détachement longue durée, pour une prise de poste au 1^{er} janvier 2023, appartient au cadre d'emplois des Moniteurs éducateurs, filière médico-sociale,

Il est proposé la création, à la date du 1^{er} janvier 2023, d'un emploi de catégorie B, à temps complet, au grade de Moniteur éducateur territorial, filière Médico-sociale, afin d'assurer les missions de Coordonnateur du RÉCRE au sein du Service Jeunesse et réussite éducative et la suppression, à la même date du poste appartenant anciennement au cadre d'emplois des Assistants socio-éducatifs territoriaux de la même filière.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, , en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE

NOTE EXPLICATIVE N°102

OBJET : Transformation d'emploi – Catégorie B/ Moniteur éducateur territorial

Cette transformation d'emploi permettra à l'autorité territoriale de recruter par voie de détachement, au grade de Moniteur-éducateur territorial, un candidat fonctionnaire hospitalier afin d'occuper le poste de Corrdonnateur du RÉCRE au sein du service Jeunesse et réussite éducative.

Le poste est actuellement existant mais à un grade appartenant au cadre d'emplois des Assistants socio-éducatifs ce qui ne convient pas pour ce recrutement par voie de détachement de longue durée.

A l'issue de la période de détachement de longue durée (au minimum 12 mois, au maximum 5 ans renouvelable une fois), l'agent recruté pourra intégrer définitivement la Fonction Publique Territoriale.